

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



FAX



0610901@creditmutuel.fr BIC :



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM PLAINE DE LA BRIE, DU PROVINOIS 3 PLACE SAINT AYOUL 77160 PROVINS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

Aurelien BEZANCON, représentant de la société A3NEGOCE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 VIMBRE 77970 JOUY LE CHATEL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
APACHE INVEST	1	1 500 €
		€

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 septembre 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)



La banque

